

Bacquelaine mécontente majorité et opposition

■ Sa réforme du rachat des années d'études pour la pension fâche. Vive inquiétude pour les enseignants.

La réforme du rachat des années d'études afin de les valoriser dans le calcul de la pension suscite de nombreuses questions, jusqu'au sein de la majorité fédérale.

La commission nationale des pensions préconisée par Frank Vandenbroucke avait préconisé de supprimer ce mécanisme. Le gouvernement a préféré le maintenir – ce que regrette l'Open VLD – mais en l'harmonisant pour les trois régimes (fonctionnaires, salariés, indépendants), ce qui a impliqué de rendre la valorisation payante pour les premiers. *"A terme, tous régimes confondus, c'est une économie qui freinera l'évolution du coût du vieillissement"*, a assuré le ministre des Pensions Daniel Bacquelaine (MR).

La réforme, à l'examen en commission des Affaires sociales de la Chambre mardi, devrait entrer en vigueur le 1^{er} juin. L'opération aura un rendement positif, affirme le ministre. Mais quel sera dès lors l'intérêt de racheter des années d'études si l'Etat réalise une économie, ont demandé plusieurs groupes. *"Pourquoi fait-on des économies et que personne ne perd ? Parce que tout le monde travaillera plus longtemps, c'est le sens des différentes réformes que nous menons"*, a répondu M. Bacquelaine.

La perplexité est de mise tant dans la ma-

rité que dans l'opposition. Plusieurs simulations ont été déjà réalisées dans les médias pour établir le rapport entre le coût du rachat et le gain en pension. Il est temps que les pouvoirs publics tirent l'affaire au clair, a demandé Vincent Van Quickenborne (Open VLD). Un rapport du Bureau du Plan est attendu sous peu. *"La réforme a pour vocation des recettes budgétaires à court terme"*, soupçonne pour sa part Frédéric Daerden (PS). *"Ce qui est clair dans ce dossier, c'est qu'il n'y pas grand-chose de clair"*, a résumé Georges Gilkinet (Ecolo).

Prof, un métier moins attractif ?

Les critiques ont été vives à propos des conséquences sur les fonctionnaires, particulièrement dans l'enseignement où le nombre de femmes est prédominant. *"Ce sont une nouvelle fois également les femmes qui vont payer le prix de ce projet de loi"*, a fustigé Catherine Fonck (CDH). La ministre francophone de l'Education, Marie-Martine Schyns (CDH elle aussi), a qualifié la réforme de *"recul social majeur"*. *"Avec ce projet, hors possibilité de rachat des années d'études, il faudra 45 ans de carrière pour atteindre une pension au taux plein"*, a-t-elle expliqué. Elle regrette également l'*"incohérence totale"* de la fin de la prise en compte des années d'études supérieures avec la nécessité d'encourager et de valoriser le développement des compétences. *"Dans le cas des enseignants, le pari du gouvernement fédéral est très hasardeux : cela risque de nuire à l'attractivité du métier et de renforcer certaines pénuries."* (Belga)